

ACCES LIBRE

PEAU NEUVE & GRAIN DE RÉVOLTE

SEPTEMBRE 2020



LA FEF ...

DÉFEND un enseignement public, gratuit, de qualité, critique et citoyen, accessible à tou-te-s.

REPRÉSENTE plus de 164.000 étudiant-e-s de Hautes Écoles, Écoles Supérieures des Arts et Universités. La FEF porte leurs voix jusqu'aux représentant-e-s politiques dont le/la Ministre de l'Enseignement supérieur.

MOBILISE les étudiant-e-s et associations autour de thématiques communes touchant de près ou de loin à l'enseignement supérieur. Quelques dossiers: la formation initiale des enseignant-e-s, les allocations d'études, l'examen d'entrée en médecine et dentisterie, le TOSS en médecine vétérinaire, ...

REJOINS-NOUS
SUR INSTAGRAM

@fef_student



EDITO : ET MAINTENANT ?

Depuis le mois de mars, la planète entière est plongée dans la plus grande crise sanitaire de ce 21^e siècle. Une **crise qui a non seulement souligné mais aussi accentué les inégalités** dans le monde. Depuis le début de la crise, ce sont les couches les plus précarisées de notre société qui trinquent davantage le plus. Et les étudiant-e-s ne font, évidemment, pas exception à cette règle.

Lorsque le 13 mars, la Première ministre Sophie Wilmès ferme nos cafés, nos musées et nos magasins - bref l'ensemble de notre société- aucune mesure sociale n'accompagne pourtant ce lockdown généralisé. Ainsi, **de nombreuses travailleur-euses et étudiant-e-s se retrouvent sans aucun revenu**. Cela a deux conséquences. Un nombre important d'étudiant-e-s bénéficient de la solidarité familiale pour

payer leurs études. Ces étudiant-e-s ont vu leur famille se retrouver du jour au lendemain dans des **conditions de précarité importante**. Ces étudiant-e-s qui n'étaient pas précédemment dans des situations de précarité le sont sûrement devenus aujourd'hui. Ensuite, en ce qui concerne **les étudiant-e-s qui doivent travailler pour payer leurs études, ceux-ci se sont retrouvés sans moyen de subvenir à leurs besoins** d'un jour à l'autre. Nous rappelant ainsi qu'il est inacceptable de devoir travailler pour payer ses études, ce qui enfreint le **droit fondamental d'accès universel à l'éducation**.

Les établissements d'enseignement supérieur ferment, donc, aussi leurs portes et passent en mode **d'éducation à distance**. Alors que beaucoup décrivent cette expérience comme un bond en avant vers de futurs mode d'enseignement, elle s'affirme surtout comme un bond en avant pour **davantage de sélection sociale**. Entre fracture

numérique, bug informatique et manque de lieux d'étude, **les étudiant-e-s ne sont pas égaux face à cet enseignement à distance.**

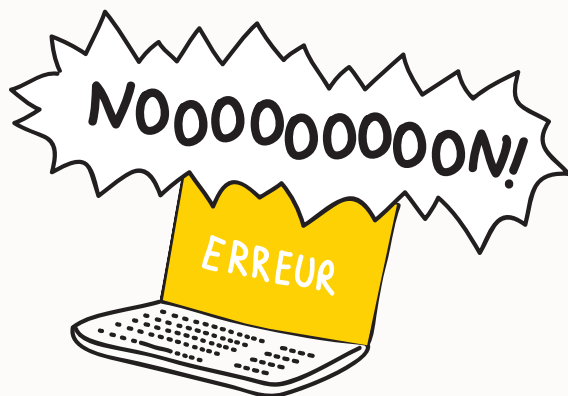
Et ce sont les étudiant-e-s qui n'ont pas les moyens d'avoir des ordinateurs performants ou ceux qui ne disposent pas d'une chambre où se mettre au calme qui en subissent le plus. Ces étudiant-e-s éprouveront donc **davantage de difficultés à réussir leurs examens** et seront contraints de payer une année supplémentaire. Ou, pire, de devenir **non-finançables donc quasi interdits d'inscription.** Alors même qu'ils font déjà partie des couches les plus fragilisées des étudiant-e-s.

On retiendra de cette crise que si notre société n'était pas déjà gangrenée par les inégalités, la crise sanitaire actuelle n'aurait sûrement pas eu les mêmes conséquences. Aujourd'hui, plus que jamais, **il est temps de mettre un terme à une société qui n'investit pas dans le service à la collectivité.** Cette société qui définit les soins de santé,

la sécurité sociale et l'enseignement supérieur.

Alors maintenant, on fait quoi ? On continue à se battre et à se mobiliser ! On n'oublie pas que, malgré la crise sanitaire, on doit continuer à réclamer de nouveaux acquis sociaux. Parce que se mobiliser n'est pas un droit qu'on nous donne mais un droit dont on s'empare. Il est temps de s'y remettre.

Chems Mabrouk



T'ES FAUCHÉ·E!

LE COÛT DES
ÉTUDES **NUIT**
GRAVEMENT
AUX ÉTUDIANT·E·S



Pour une **réduction** du droit d'inscription

Pour un **remboursement** de tout le **matériel** utilisé

Pour un **refinancement public** de l'enseignement



SOMMAIRE

MOBILISATIONS

- 6 Un regard dans le rétro
- 8 « T'es Fauché-e »

ACTUALITÉS POLITIQUES

- 10 Écoles supérieures des arts en détresse
- 11 Distribution gratuite de serviettes hygiéniques
- 12 Oraux : un modèle d'évaluations discriminant
- 13 Pour un minerval identique pour tou-te-s les étudiant-e-s
- 14 The European Students' Union
- 15 La prostitution étudiante s'étend

QUOI DE NEUF

- 16 HELB : Quand les syllabus deviennent payants
- 17 L'ESACT en grève contre la précarité étudiante

JEUX

- 18 Mots croisés
- 19 Labyrinthe et mots cachés

UN REGARD DANS LE RÉTRO

Le **14 novembre** dernier, nous étions plus d'une centaine à nous rassembler devant le bâtiment du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour **dénoncer la préca-**

rité étudiante. Par

notre mobilisation, nous voulions non seulement alerter l'opinion publique sur plusieurs constats tels que le **nombre croissant d'étudiant-e-s** en situation de précarité et le **manque**

de moyens alloués à

l'enseignement supérieur ; mais aussi demander au Gouvernement de prendre des mesures concrètes comme la **diminution du minerval**, le **remboursement des supports de cours** et le **refinancement public** de l'enseignement supérieur.

Pendant les trois mois qui ont précédé cette mobilisation, nous sommes allé-e-s sur le terrain, dans le cadre

de notre campagne sur le coût des études, pour rencontrer les étudiant-e-s et discuter avec eux-elles de leurs conditions de vie. Nous avons tenu des stands de sensibilisation



chaque semaine sur plusieurs campus et lors d'évènements comme les Welcome Days. Nous avons également pu compter sur la **précieuse collaboration de nos conseils étudiants**

pour faire des tours de classes et autres descentes d'auditoires. Toutes ces actions de terrain furent l'occasion d'un nombre important de rencontres. Il fut frappant qu'une large majorité des étudiant-e-s avec qui nous

avons parlé s'accordent à dire que le coût des études, comprenant le **minerval** et le **matériel de cours** mais aussi le **logement**, la **santé**, la **mobilité**...

représente un obstacle à la bonne

poursuite de leur parcours étudiant. Beaucoup nous ont, par exemple, confié devoir « **jobber** » pour financer leurs études et ainsi perdre du temps pour travailler leurs cours.

Porté-e-s par ces nombreux témoignages,

nous menions le 29 octobre, toujours devant le bâtiment qui abrite le Gouvernement et le cabinet de la Ministre de l'Enseignement Supérieur, une action symbolique en y filtrant l'accès aux locaux. Par ces prémices à la mobilisation du 14 novembre, nous voulions ainsi que les membres du Gouvernement ressentent, comme nous, le poids des obstacles à l'accessibilité et à la réussite dans le supérieur.



Quel est le bilan que nous pouvons tirer au terme de cette campagne du premier quadrimestre ? Le point positif est que la campagne a permis d'imposer le thème de la précarité dans l'opinion publique et dans le discours politique. En effet, la mobilisation du 14 novembre a joui d'une impressionnante couverture médiatique abondamment commentée sur les réseaux sociaux.

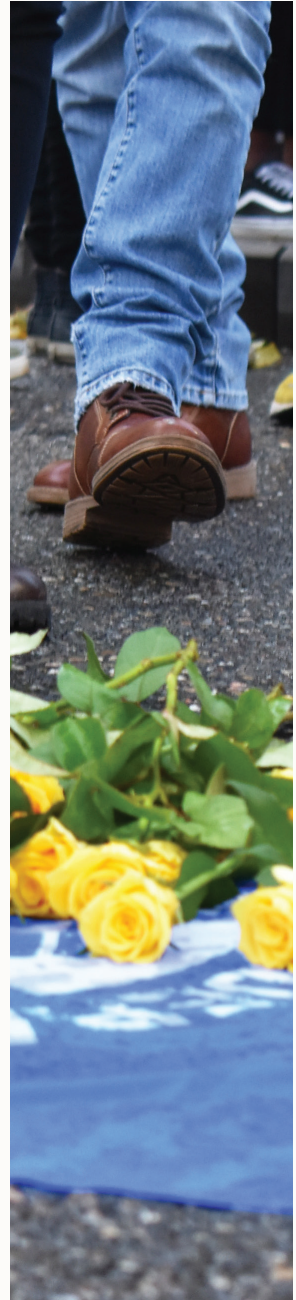
Ce qui est certain, c'est que nous ne lâcherons pas la pression sur le Gouvernement tant que l'enseignement supérieur ne sera pas gratuit, accessible à tou-te-s et de qualité.



Lucas Van Molle



Par ailleurs, la Ministre a fait, dit-elle, de la lutte contre la précarité étudiante le centre de son projet. Reste à voir si elle fera des propositions ambitieuses pour répondre à cette problématique. L'avenir nous le dira.



« T'ES FAUCHÉ·E »

“

J'ai tellement plus de thunes, que ce soir ce sera des pâtes

”

Cette phrase, tellement banalisée, est pourtant le reflet d'une **précarité étudiante qui ne cesse de grandir**. Cette image de l'étudiant·e précaire a souvent été normalisée, à tel point que précaire et étudiant sont presque devenus synonymes. Pourtant, ceci n'a rien de normal : **les étudiant·e-s ne devraient pas se demander s'ils arriveront à finir les fins de mois, iels ne devraient pas se demander s'ils arriveront à payer leurs droits d'inscription**.

Mais finalement, combien coûte une année d'étude ? Les droits d'inscription, le matériel des cours, le loge-

ment, le transport, la nourriture, les soins de santé, les coûts du stage, ... des **frais qui s'élèvent à un total entre 8 000€ et 12 000€**. Des frais tellement élevés qu'ils **obligent un étudiant·e sur quatre à travailler** pour payer ses études, diminuant ainsi ses chances de réussite. **Des frais qui en dissuadent certain·e-s à poursuivre des études**. Face à une précarisation massive de la société, les familles ont de plus en plus de mal à aider les jeunes à financer leurs études. En conséquence, de plus en plus d'étudiant·e-s **se tournent vers le CPAS** et les allocations d'études qui, n'ayant pas de budget illimité, laissent certain·e-s étudiant·e-s sur le carreau.

Et la crise de la Covid19 a même renforcé ces situations de précarité. C'est pourquoi **des mesures structurelles doivent être prises** par le gouvernement.

Or, l'enseignement est un droit auquel tout le monde devrait effectivement avoir accès, qu'importe les revenus des individus. Il est temps que l'enseignement devienne un droit et non un privilège.

Cette situation n'est pas une fatalité, c'est pourquoi la FEF reprend sa grande campagne contre la précarité étudiante afin de réduire le coût des études. Cela fait maintenant deux ans que nous demandons à la Ministre de l'Enseignement Supérieur, et à son prédécesseur, de prendre des mesures pour réduire le coût des études en réduisant les droits d'inscription, en remboursant le matériel de cours et en refinançant l'enseignement supérieur. Jusqu'au **17 Novembre, journée internationale des étudiant·e-s**, nous sillonerons la Fédération Wallonie-Bruxelles pour aller à la rencontre des étudiant·e-s

afin de les sensibiliser et de les mobiliser sur cette question.

Tout au long du quadrimestre, nous organiserons des **actions**. Des **comités locaux** verront également le jour afin de permettre aux étudiant-e-s qui le souhaitent de participer activement à cette campagne.

Alors, si toi aussi t'es fauché-e, n'hésite plus et rejoins-nous!



REJOINS-NOUS :

- Au **comité Local**
- Le **17 Novembre**, célébrer la journée internationale des étudiant-e-s à Bruxelles



► Pour t'investir, n'hésite pas à contacter :

- **Sur Liège** : François Fazari – francois.fazari@fef.be
- **Sur Bruxelles** : Lucas Van Molle – lucas.vanmolle@fef.be
- **Sur Louvain-La-Neuve** : Steeven Jacquemin – steeven.jacquemin@fef.be
- **Sur Namur** : Lois Donot – lois.donot@fef.be
- **Sur le Hainaut** : Manon Sperati – manon.sperati@fef.be
- **Sur le Luxembourg** : Mathilde Lambert – mathilde.lambert@fef.be
- **Où à remplir ce formulaire** : <https://forms.gle/wPKU2CjnVjGuTFhs8>

Manon Sperati

ÉCOLES SUPÉRIEURES DES ARTS EN DÉTRESSE

Ce vendredi 21 février, le **conseil étudiant du Conservatoire Royal de Bruxelles (CRB)** et la **FEF** ont interpellé la reine Mathilde sur la situation préoccupante des locaux des Écoles Supérieures des Arts. Des trous dans les plafonds, des murs décrépits, une mauvaise isolation thermique et sonore, des fenêtres qui ferment mal, des chauffages en panne, des canalisations qui fuient, des fissures, le manque de salles pour travailler ... C'est le cadre de travail dans lequel des centaines d'étudiant-e-s doivent poursuivre leurs études.

Depuis 2007, la FEF tire la sonnette d'alarme concernant le délabrement des Écoles Supérieures des Arts. Plus de 10 ans plus tard, la situation s'est aggravée. Si les infrastructures sont en si piteux état, c'est dû au **manque de financement** alloué aux infrastructures pour leur permettre de réelles rénovations. C'est pourquoi le CRB et la FEF ont décidé de faire entendre la voix des étudiant-e-s à travers une **action symbolique**. Accueillie par un spectacle mis en place par des artistes du Conservatoire Royal de Bruxelles, la reine Mathilde s'est vue

présenter des photos des locaux délabrés. Si ce sujet n'est pas de son ressort, il était important qu'il soit dénoncé publiquement. Il est temps que les pouvoirs organisateurs de ces établissements s'intéressent enfin aux conditions de formation de nos artistes.



Chems Mabrouk

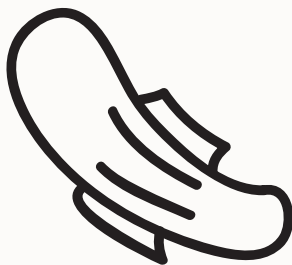


DISTRIBUTION GRATUITE DE SERVIETTES HYGIÉNIQUES

Sur toute une vie, **avoir ses règles coûte en moyenne 23500€¹**. C'est une somme faramineuse quand on pense que **les femmes ont aussi les emplois les plus précaires**. Pire encore, les jeunes étudiantes voient un coût se rajouter à leurs dépenses quotidiennes. Avec des moyens financiers déjà faibles, avoir ses règles coûte cher.

Le **gouvernement français** s'est penché sur la question. Face à la **précarité menstruelle**, la secrétaire d'État chargée de l'égalité femmes/hommes pense à **expérimenter la gratuité** pour les tampons et les serviettes hygiéniques. Cela

permettrait la **distribution gratuite de protections hygiéniques pour les femmes en situation précaire**. Il serait alors possible de trouver des distributeurs dans les hôpitaux, les prisons et les milieux scolaires.



L'Écosse est le premier pays à avoir franchi le pas : depuis le 25 février 2020, les tampons et serviettes hygiéniques sont distribués gratuitement, dans certains lieux².

La France, quant à elle, devrait rendre son rapport début 2020. **Nous espérons que cette mesure inspirera nos autorités**. Il pourrait s'agir des premiers pas vers une reconnaissance internationale de la précarité menstruelle. Une année d'étude coûte entre 8000€ et 12000 €: le coût des protections hygiéniques rajoute un poids économique à un budget déjà important.

Chems Mabrouk

¹ Etude menée par le Huffington Post en 2015: *Women spend more than £18,000 on having period in their lifetime, study reveals*

² "L'Écosse avance vers la gratuité des protections périodiques", L'Obs, 26 février 2020

ORAUX : UN MODÈLE D'ÉVALUATIONS DISCRIMINANT

L'enseignement supérieur n'échappe pas aux **phénomènes de discrimination** liés aux origines, à l'orientation sexuelle... ni aux impacts de leur perception¹. Dans la majorité des cas, c'est précisément au niveau de la notation que les étudiant-e-s se sentent le plus discriminé-e-s².



Ces facteurs de discrimination sont évidemment particulièrement tangibles lors des examens oraux. À cela s'ajoute le critère « identifiant ». On peut facilement penser qu'un-e étudiant-e qui peut s'identifier à son examinateur-riche se sentira plus en confiance durant l'examen. Or, le **manque de diversité du corps professoral** (si on s'arrête au genre, les autres données n'étant pas ou peu chiffrées, on note par exemple que seulement 16% des professeur-e-s ordinaires sont des femmes³) ne

garantit pas cette chance à toutes et tous.

La réussite d'un examen oral dépend, encore plus que celle d'un examen écrit, de l'appropriation de certains codes dans le chef de l'étudiant-e. À nouveau, l'utilisation d'un vocabulaire particulièrement soutenu permettra certainement une identification de l'examineur-riche en l'interrogé-e. C'est par ailleurs un critère récurrent de la grille d'évaluation des examens. Or, il est avéré que le **niveau linguistique d'une personne est corrélé à sa situation socio-économique**⁴. Si cette inégalité linguistique peut être masquée lors d'un examen écrit eu égard au temps dont dispose l'étudiant-e pour réfléchir à la formulation de sa réponse, il n'en va pas de même pour les **examens oraux** où les réponses se

veulent plus spontanées et immédiates forçant, par conséquent, l'étudiant-e à **privilégier le contenu à la formulation**.

Dès lors, ce qui pose question, c'est **l'organisation fréquente** dans certaines filières **d'examens oraux** dès la première année d'étude. En effet, il faudra souvent plus d'une année aux étudiant-e-s dont le bagage culturel est plus léger pour s'adapter aux codes et aux normes de l'enseignement supérieur.

Lucas Van Molle

¹ Sur ce sujet voy. not. Pasquale TURBIDE, Martyne BOURDEAU, *La leçon de discrimination*, Montréal, Radio Canada, 2006, 42 min., coul.

² Voy. not. J-F. GIREC, F. BELGHITH, E. TENRET (dir.) *Regards croisés sur les expériences étudiantes*, Paris, La Documentation Française, 2019.

³ C. DU BRULLE, « 16% des professeurs ordinaires de nos universités sont des femmes », *Daily Science*, 2017.

⁴ Voy. not. M-A. THEPOT, *Langagez-vous ! Acquisition du langage et inégalités sociales*, Revue des Politiques Sociales et Familiales, 2014, pp. 69 – 74.

POUR UN MINERVAL IDENTIQUE POUR TOU·TE·S LES ÉTUDIANT·E·S

Depuis plusieurs années, un débat fait rage : faut-il faire payer plus les étudiant·e·s qui viennent d'un pays hors Union Européenne? Alors que les étudiant·e·s faisant partie de l'UE paient le même minerval que les résident·e·s, les étudiant·e·s hors UE sont soumis à un tarif prohibitif. **En 2016, les autorités entendaient hausser le pla-fond maximal du montant des droits majorés des étudiant·e·s internationaux·ales inscrit·e·s dans l'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles à 12.525 euros !** Les institutions entendent ainsi compenser le sous-financement de l'enseignement supérieur.

En mai 2017, la FEF et les conseils étudiants ont occupé durant plusieurs jours les bâtiments des rectorats de l'ULB et de l'UCL. Cela a abouti à ne pas hausser le mi-nerval

au-delà de 4.175 euros durant quatre ans. Aujourd'hui, la question de la hausse des droits d'inscription est soulevée pour tou·te·s les étudiant·e·s non résident·e·s. Le gouvernement, dans sa déclaration politique communautaire, annonce vouloir **renforcer les dispositifs du décret « non-résident·e·s »** afin de réo-rienter les moyens financiers vers d'autres priorités de l'enseignement supérieur. Ce qui signifie **faire payer encore plus cher aux étudiant·e·s étranger·ère·s.** Pour la FEF, au contraire, **un·e étudiant·e égale un·e étudiant·e.**

La qualité de l'enseignement supérieur en Belgique mais aussi son accessibilité meilleure que certains pays comme la France ou encore l'Angleterre, attirent de nombreux·ses jeunes

étudiant·e·s vers nos hautes écoles, nos universités et écoles supérieures des arts. Si ceux-ci choisissent la Belgique comme lieu de formation, c'est parce qu'ils sont injustement sélectionné·e·s dans leur pays d'origine ou que le minerval réclamé est élevé.



Étudier est un droit et est fondamental à l'émancipation des jeunes afin de devenir des citoyen·ne·s responsables et critiques. Chaque jeune a droit aux mêmes chances face aux études et leur réussite. Et ce n'est pas aux étudiant·e·s de compenser le manque d'investissement public dans l'enseignement supérieur. **Ce qu'il nous faut, c'est un enseignement également accessible partout en Europe.** Pour y arriver, on devra être solidaire et ne pas être divisé.

Frédéric Soumois

THE EUROPEAN STUDENTS' UNION

Vous avez peut-être déjà entendu parler d'ESU (European Student's Union), l'institution parapluie qui regroupe **46 syndicats étudiants nationaux**, à travers **40 pays d'Europe**. Mais comment cela fonctionne-t-il ? Résumons la situation!

Géographiquement, on ne se limite pas à l'Union Européenne : cela va de l'Islande à l'Arménie !

Deux Board Meetings (assemblées générales) sont organisés chaque année afin de **voter les positions des étudiant-e-s européens**. Si aucun membre ne se porte volontaire pour l'organiser, le comité exécutif d'ESU s'en charge. **Chaque pays dispose de deux voix** lors des séances plénières des Board Meetings. Si deux syndicats répondent aux critères de démocratie, d'indépendance et de représentativité au sein d'un même pays,

ils se partagent les voix. Les Board Meetings sont traditionnellement précédés, quelques semaines auparavant, par une **European Students' Convention**, toujours organisée par l'un



des membres, afin d'**échanger autour de sessions et de workshop sur des thématiques étudiantes diverses**. Certaines sessions sont réservées à la **préparation des notes de position** qui seront votées au Board Meeting qui suit.

Le **premier Board Meeting** de l'année civile, qui a souvent lieu aux alentours d'avril/mai, voit se tenir les

élections du comité exécutif et de la présidence d'ESU. Le trio de la présidence vit et travaille à Bruxelles à temps plein, tandis que les huit membres du comité exécutif peuvent assurer leurs missions depuis leur pays d'étude, à temps partiel.

Au sein d'ESU, les syndicats s'organisent en groupes politiques, en fonction d'une proximité géographique ou d'affinités idéologiques. **La FEF participe activement au réseau TOPICS, à tendance progressiste**, qui rassemble les unions nationales de **l'UNEF** (France), **UDU** (Italie), **FZS** (Allemagne), **UNEL** (Luxembourg), **ÖH** (Autriche) et **VSS-UNES-USU** (Suisse).

Thomas Apollito

LA PROSTITUTION ÉTUDIANTE S'ÉTEND

Une fable, la prostitution étudiante ? Un mythe, plutôt : la question matérielle est fondamentale lorsqu'on considère la prostitution étudiante. Avec la mise en exergue de certains témoignages et la parution récente d'œuvres littéraires et cinématographiques présentant la prostitution comme une activité volontaire permettant éventuellement à des jeunes femmes de se « faire un peu d'argent de poche », de « vivre mieux » qu'elles ne le pourraient sans recourir à cette activité, voire de suivre un « besoin naturel », à la thèse frénétique que la misère est cause de la prostitution se substitue peu à peu la thèse d'une « prostitution d'agrément ».

Dans le cas spécifique des étudiant-e-s, cette seconde thèse connaît donc un franc succès, à rapprocher sans doute de la vision dominante du « job étudiant » comme moyen de se procurer « les moyens nécessaires aux loisirs ». Mais, ainsi que le font remarquer les au-

teurs de l' « Étude relative aux nouvelles formes de prostitution à Bruxelles »¹, cette situation ne répond qu'à la réalité des plus privilégiés.

Mais c'est une vision tronquée. Ce qui pousse d'abord à la prostitution, c'est le **manque structurel ou accidentel de ressources**. Preuve ? La précarité étudiante est importante et, surtout croissante. **En dix ans, le nombre d'étudiants ayant dû s'adresser au CPAS pour se payer un logement ou à manger a carrément doublé**. D'après cette étude, la prostitution étudiante est généralement une **prostitution qui est avant tout liée à une situation de précarité financière, doublée d'un isolement social**. « Il faut noter qu'aucun de nos témoins n'a de parents universitaires ou diplômés du supérieur. Elles et ils viennent tous de milieux plutôt défavorisés, et définissent leur situation avant l'entrée en prostitution comme « précaire » ou « très précaire ».

“

« Moi j'ai vraiment commencé parce que je ne pouvais vraiment plus payer mes **factures**, ça c'est la vérité. J'avais des **dettes**, je n'avais plus de gsm parce que ces connards me l'avaient coupé. **J'étais vraiment dans la merde** »,

”

raconte un des témoins de l'enquête.

La proportion d'étudiant-es ayant recours à une forme de « sex work » (incluant lapdance, stripshow, prostitution « classique ») oscillerait entre 3% et 6% en Fédération Wallonie-Bruxelles, ce qui signifie environ 1800 prostitué-e-s étudiant-e-s pour la seule Région bruxelloise.

¹ Chedia LEROIJ & Renaud MAES, « Étude relative aux nouvelles formes de prostitution à Bruxelles », Commission communautaire commune de la Région de Bruxelles Capitale, Collectif Formation Société, octobre 2016.

Frédéric Soumois

HELB-IP : QUAND LES SYLLABUS DEVIENNENT PAYANTS

À la Haute École Libre de Bruxelles - Ilya Prigogine, les syllabi de la catégorie sociale étaient jusqu'alors **mis à disposition des étudiant-e-s gratuitement**. Cette année, la direction de l'établissement a décidé de ne plus accorder cette gratuité, les étudiant-e-s ont donc vu leur **acquis régresser** considérablement. La justification avancée: le **sous-financement de l'Enseignement Supérieur**. La direction, devant l'inactivité des responsables politiques à prendre leurs responsabilités, a été **chercher de l'argent dans la poche des étudiant-e-s, déjà précarisé-e-s**.

Ce mécanisme est de plus en plus récurrent, au sein des établissements, et il est de notre devoir, en tant

que représentant-e-s étudiant-e-s, de **nous battre pour que le sous-financement de l'enseignement n'augmente pas le coût des études** qui est déjà particulièrement élevé (entre 8 000€ et 12 000€).



Le Conseil des Etudiants de la Haute Ecole Libre de Bruxelles - Ilya Prigogine a très vite réagi afin de faire part de son mécontentement. Lors du conseil d'administration de l'établissement, **la direction n'a pas voulu entendre les étudiant-e-s** qui organisaient une manifestation,

à l'extérieur, pour revendiquer la gratuité de leurs syllabi. Suite à ce refus, les étudiant-e-s, en Assemblée générale, ont décidé d'**organiser un rassemblement devant les locaux de la direction**.

A la suite d'un après-midi de négociations, chants militants et fabrication de pancartes, **la direction a finalement accepté** de revenir sur sa décision, pour cette année. Cela prouve, une

nouvelle fois, que **s'organiser, aller sur le terrain et mobiliser les étudiant-e-s est fondamental pour gagner des droits pour les étudiant-e-s**.

Chems Mabrouk

L'ESACT EN GRÈVE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

Poussé-e-s par l'actualité de plus en plus présente sur la précarité étudiante, et plus particulièrement sur les mouvements pour contrer celle-ci en France, **les étudiant-e-s de l'ESACT** (l'École Supérieure d'Acteurs-rices rattachée au Conservatoire Royal de Liège) ont décidé de se mettre **en grève pendant une journée**. L'Assemblée générale a mis cette volonté en action la semaine suivante, le 5 décembre 2019, en solidarité avec tou-te-s les étudiant-e-s en lutte.

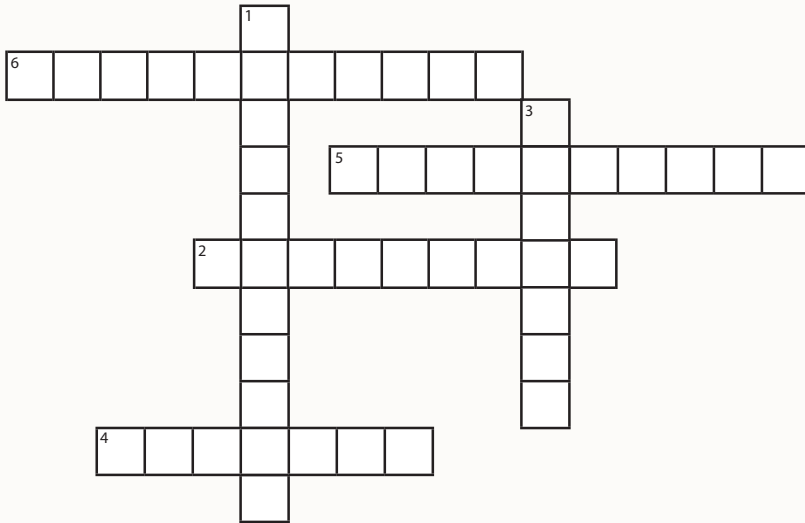
Cette journée, organisée en **soutien à tou-te-s celles et ceux qui souffrent de la précarité**, s'est déroulée en deux temps: dans un premier temps, **un rassemblement** a été organisé, devant plusieurs établissements d'enseignement supérieur, afin d'y rencontrer et sensibiliser les étudiant-e-s liégeois-es; dans un second temps, les étudiant-e-s de l'ESACT se sont réuni-e-s en **Assemblée générale** avec des groupes alliés, comme la FEF et autres militant-e-s belges.

Au terme de cette discussion, le constat est resté sans appel : **la précarité étudiante prend à la gorge un très grand nombre d'étudiant-e-s**. Selon ces militant-e-s, cette première action **marque le début d'un rassemblement de masse pour lutter contre cette précarité** et à agir ensemble pour l'éradiquer.

Julie Demarteau



MOTS CROISÉS



1. La FEF estime que les tests d'... sont des formes de sélection

2. Le 17 novembre, c'est la journée des ...

3. La FEF demande un enseignement ...

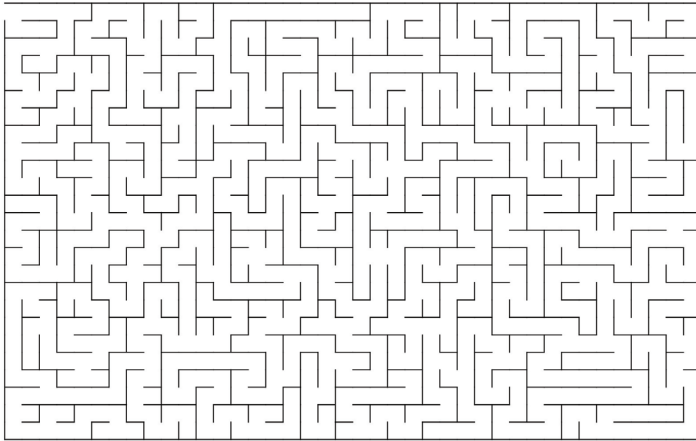
4. Dernière épreuve avant la fin d'un master

5. La FEF en est une ...

6. Lorsque les étudiantes ne peuvent pas payer leurs protections hygiéniques on parle de précarité ...

LABYRINTHE

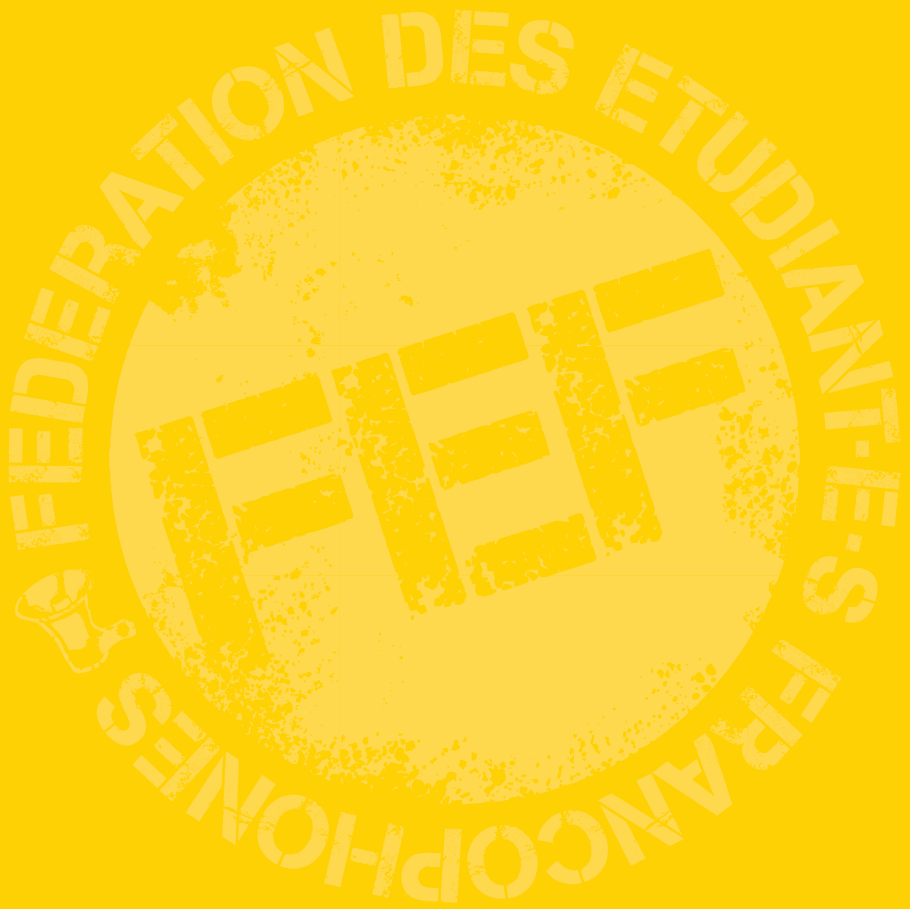
Aide Frédérica, Eric et François à atteindre leurs diplômes :



MOTS CACHÉS

P Â T E S O B F F Y M W J E H
Z A E Z V L Z N O H J D Z C E
F Q G J C X H C B B Z O C A B
R E N T R É E M O H A Q B M E
L X W N V W S V U G H C H P P
E S A E B P A M R N E K C A X
Y T Y X Z A B V S L X S P G O
E A A L S U S V E R A W S N X
X G I I Y V R Y X X M F H E V
F E Z Q H R H X O K E B S W M
L S B E G E N S Q V N U C F M
I E D M A T M F B D A J H G T
W U R S K É H F B A L S E J L
U H G K I M H V N V K R M J D
P R O S T I T U T I O N S X E

- Bac
- Bourse
- Campagne
- ESA
- Examen
- Pâtes
- Pauvreté
- Prostitution
- Rentrée
- Stages



FÉDÉRATION DES ÉTUDIANT·E·S FRANCOPHONES

Rue de la borne 14 bte 17 - 1080 Bruxelles | T 02 223 01 54 | www.fef.be | contact@fef.be